

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 26 mars à 18h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le
Boulangier, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Jean Faillard

Absents: Alexis Manac'h, excusée, procuration à Jean Faillard
Jérôme Cochenec, excusé, procuration à Sylvie Birhart
Berc'hed Troadec Cadoudal

Convocation: 14 mars 2013

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet : Toponymie, dénomination des rues et places au Bourg de Brennilis

La Commission Toponymie, mise en place par le Conseil lors de sa réunion du 7 juillet 2012, s'est réunie le 27 février 2013 pour examiner les résultats de la consultation de la population sur le projet de dénomination des rues et places du Bourg élaboré par ladite Commission.

La Commission Toponymie a par ailleurs été informée des démarches entreprises à Loqueffret pour permettre, avec l'appui logistique du groupe La Poste, la numérotation des maisons et l'implantation de panneaux de localisation dans les gros hameaux de la commune. La Commission a considéré cette approche comme intéressante, et valant la peine d'être essayée sur le territoire de la commune de Brennilis.

Après en avoir délibéré, le Conseil s'exprimant à l'unanimité :

- adopter la nomenclature de voirie au bourg et les modes de numérotation contenues dans le projet révisé de la commission toponymie tel que reproduit en annexe ;
- décide de s'inspirer de l'exemple des communes voisines, en particulier de Loqueffret, pour la numérotation des habitations dans les hameaux les plus peuplés de la commune ;
- demande au maire de prendre toutes dispositions utiles pour la mise en œuvre de ces décisions, y compris le choix et l'installation de signalisation après avis de la commission Toponymie.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT



COMMUNE DE BRENNILIS

NOMS DE RUES ET PLACES – BOURG DE BRENNILIS

- 1: Rte du Château d'eau**
- 2: Voie de la Sapinière**
- 3: Rte de Croas an Herry (du croisement RD36-VC2 à limite bourg)**
- 4: Rte de Kerhornou**
- 5: Rte de Ty ar Boudiged**
- 6: Rue de Menez Gwen (du croisement RD36-VC2 à l'école)**
- 7: Rue de la Ligne**
- 8: Passage du Stade**
- 9: Rue de la Gare**
- 10: Passage de la Résistance (voie communale entre la ligne et la RD 36)**
- 11: Rte de la Centrale**
- 12: Passage de l'Armorique**
- 13: Passage Park Tost**
- 14: Esplanade de la Liberté**
- 15: Place des Castors**
- 16: Rue de la Mairie**
- 17: Porz An Traon (de la RD 36 jusqu'au puits)**
- 18: Rue du Captage (à partir du puits)**
- 19: Passage du Yeun Elez**
- 20: Rte de Kermorvan**
- 21: Rte de Ker Ellez**
- 22: Hent Coz (jusqu'à la RD 36)**
- 23: Rue de l'Eglise (de la Mairie à la route de Kermorvan)**
- 24: Rte de Loqueffret (de la route de Kermorvan à la sortie du Bourg)**
- 25: Rte de Kerolland (de l'intersection entre la route de la Centrale et la rue de la Mairie jusqu'au panneau « sortie de Brennilis »)**

La numérotation s'effectuerait à partir de la RD 36 et, pour cette dernière, à partir de la mairie. Impairs à gauche, pairs à droite en regardant dans la direction des nombres croissant. Pour la place des Castors, le 1 serait donc l'entrée en location Hénaff. Pour la rue de la Mairie, le 1 serait du côté de l'entrée salle du Conseil

Adopté par le Conseil municipal de Brennilis le 26 mars 2013.

